

<p style="text-align: center;">Prise en compte des résultats des licenciés étrangers dans tous les Classements Nationaux et Régionaux gérés par la FFVoile</p>

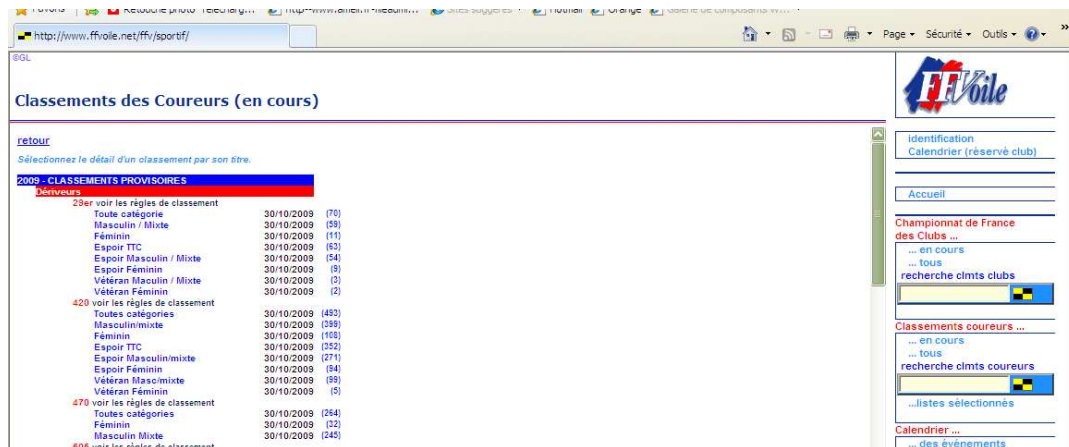
Les coureurs étrangers licenciés à la FFVoile qui participent à des compétitions nationales : Codes de participation CL, D, L, N, F, représentent leur Club et sont donc pris en compte dans les classements de la FFVoile.

Les coureurs étrangers licenciés à la FFVoile qui participent à des compétitions Internationales (Codes de participation IN et IE) représentent leur pays et ne sont donc pas pris en compte dans les classements de la FFVoile.

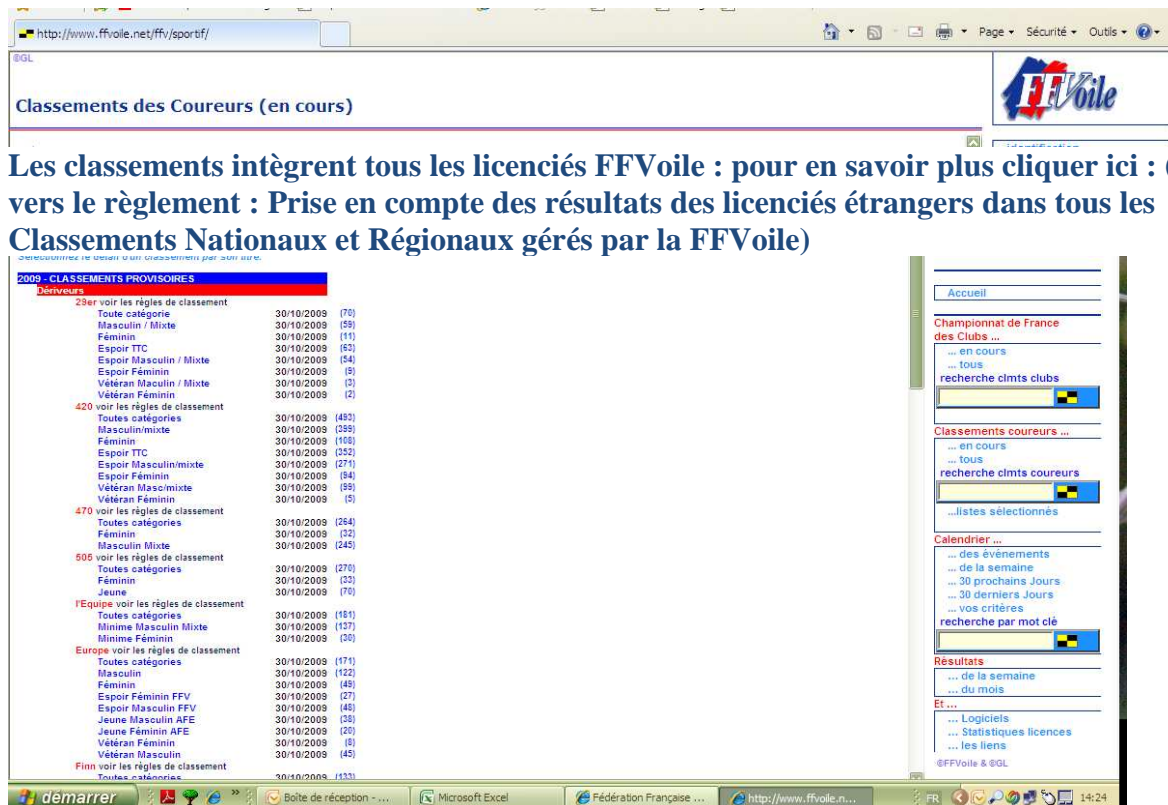
Les Classements Nationaux et régionaux gérés par la FFVoile sont paramétrés pour prendre en compte tous les résultats à partir du numéro de licence, et ne tiennent pas compte de la nationalité.

Par contre, dès lors que les coureurs étrangers n'indiquent pas à l'inscription leur numéro de licence FFVoile, ils sont considérés comme étrangers par l'organisateur, leur numéro de licence n'apparaîtra pas dans leur classement et leurs résultats ne seront pas pris en compte conformément au règlement ci-dessus.

Exemple : la page du site FFVoile



Devient :



Les classements intègrent tous les licenciés FFVoile : pour en savoir plus cliquer ici : (lien vers le règlement : Prise en compte des résultats des licenciés étrangers dans tous les Classements Nationaux et Régionaux gérés par la FFVoile)